

# **BULLETIN OFFICIEL**

## **NUMERO 41**

### **DU 13 Mai 2024**

#### **COMITE DE DIRECTION**



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### **Réunion du Lundi 16 Mai 2024**

**Présents** : MM. BENOIT – RIPPERT – BERANGER – IASIO– ARNAUD – BERTHELOT – RANC – MAKHECHOUCHE – ALLIO– MANIERE– SAHBI – BEN AISSA MME GARCIA

**Visio** : M. GUIGUE

**Excusés** : M. BEN ALI – BERANGIER MME DOSSARD.

**Absent** : MME CANOVAS

### **Condoléances** :

Le Président Christophe BENOIT et l'ensemble du District présentent leurs sincères condoléances aux familles ainsi qu'au club du BC ISLE.

### **Affiliation** :

Le Comité Directeur valide l'affiliation à la F.F.F du club ASEAA Foot Corpo (Amicale Sportive des Entreprises et Administrations Avignonaises)

### **Commission** :

Le Comité Directeur valide la candidature comme contrôleur - tuteur de Mohamed BERAHOU, ancien arbitre R1 en Occitanie.

## Subvention :

Le Comité Directeur valide la demande de subvention d'un montant de 550€ de l'Amicale des Educateurs.

## Tournoi :

Le Comité Directeur rappelle aux clubs qu'ils doivent déclarer leurs tournois. Cette déclaration est gratuite et permet aux participants d'être assurés en cas d'accident. Les papiers pour les déclarations sont disponibles dans l'onglet : Documents -> Infos Pratiques -> Divers Documents, sur le site du District Grand Vacluse.

## Encadrement technique des clubs :

Le Comité Directeur valide la proposition de la Commission d'Encadrement Technique des clubs, Le District pour cause de bug informatique fédéral, n'a pu proposer suffisamment de dates de certification.

Les éducateurs ayant suivis la formation correspondante aux équipes entrainées, sont déclarés en conformité à compter de la date de leur formation.

Ceci n'est valable que pour la saison en cours.

## Dossier U14 :

Le Comité Directeur donne son accord pour la constitution des dossiers d'accessions en U14D1 et confie à la Commission des Jeunes les modalités d'inscription.

**Christophe BENOIT**  
Président

**Alain BERTHELOT**  
Secrétaire Général

